

---

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT 8 AVRIL 2024 14H-17H

---

### Table des matières

Membres avec voix délibérative	1
Membres avec voix consultative	1
1. Informations de la Direction	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2024	4
3. Vie de l'Institut	4
• Point sur les responsabilités	4
◦ GT	4
◦ Organisation de la Mention 1	5
• Calendrier fermetures estivales	6
• Mission Culture Marseille	6
4. Formation et vie étudiante	6
• Calendrier Universitaire	6
• Partenariats : engagement étudiants	7
5. Recherche et innovation	9
• Projet UNI-T, communauté de pratique : éducation aux DDC	9
• AMPIRIC	9
◦ Présentation des équipes pilotes	9
◦ Organisation des liens administratifs et pédagogiques	9
Annexes	10

### Présents

#### Membres avec voix délibérative

Présent.e.s : Mesdames et Messieurs Clarisse ANGELIER ; Michèle ARTAUD ; Didier BARD ; Patrice BONNET ; Franck BRILLET ; Pierre DESBIOLLES ; Nathalie GAUDY ; Vincent GROSSTEPHAN ; Patrice LAISNEY ; Sarah LALLEMAND ; Guillaume PONTTHIEU ; Gwladys VASSEUR.

Représenté.e.s : Mesdames et Messieurs Jean-Yves BESSOL par Pierre DESBIOLLES ; Sophie DE CACQUERAY par Patrice BONNET ; Laurence ESPINASSY par Didier BARD ; Sophie FOUACE par Franck BRILLET ; Suzanne GUILHEM par Clarisse ANGELIER ; Pierre PARIAUD par Gwladys VASSEUR ; Vincent VALERY par Patrice LAISNEY.

Excusé.e : Madame Claudine CASAMASSA.

#### Membres avec voix consultative

Présent.e.s : Mesdames et Messieurs Véronique AUGE ; Isabelle BAUMANN ; Pascale BRANDT-POMARES ; Fatima CHNANE-DAVIN ; Boumedienne FEGHOUL ; Delphine JOSEPH ; Christine LE MÉRO ; Nathalie MIKAILOFF ; Aurélie PASQUIER-BERLAND ; Jean-Francis RANUCCI ; Nathalie REZZI ; Nicolas SEMBEL ; Anaïs TREMEGE.

Excusé.e.s : Mesdames et Messieurs Jeanna CADIEUX ; Martine CONIO ; Claire ENEA-DRAPEAU ; Sandrine ESCHENAUER ; Isabelle LANG ; Sabrina MARCHI ; Serge MAZEAU ; Christine POPLIMONT ; Sabine ROPARS ; Pascal TERRIEN ; Éric VOTTERO.

Invité.e.s : Mesdames Muriel DER HAROUTUNIAN ; Alexandra GRANGEORGE ; Isabelle GUETCHOUDIAN ; Corinne JEGOU ; Heidi OSTERWALDER ; Anaïs PAGE.

## 1. Informations de la Direction

### Présentation des nouveaux membres élus.

**Clarisse ANGLIER** : Déléguée générale de l'ANRT depuis 2016, Docteur en Sciences des matériaux.

**Franck BRILLET** : Directeur de l'Inspé de l'Académie de Nice, Inspecteur Général depuis 2017, Professeur des Universités en Sciences de gestion du management spécialité en prospective des métiers et ressources humaines.

**Pascale BRANDT POMARES** : Dans un précédent conseil nous avons voté le passage à l'apprentissage d'un parcours qui nécessite le soutien d'entreprises.

**Jean-François RANUCCI** : À ce jour nous avons obtenu 19 signatures d'entreprises sur les 12 demandées et nous en attendons encore deux autres. Nous nous sommes rapprochés des parcours qui étaient en lien avec la formation Conception Management en Hygiène, Sécurité et Développement durable tel que le parcours QSE et RH. La dernière réunion avec le groupement des acteurs responsables de formation a permis de mettre en évidence que le métier auquel nous destinons à préparer nos étudiants est très recherché.

**Pascale BRANDT POMARES** : Nous avons à mettre en place le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP). Dans cette période de réforme, il ne me semble pas que le COSP soit viable et fonctionnel. Nous le ferons se réunir avec les membres déjà nommés. S'agissant des trois personnes à désigner, il serait bénéfique d'y réfléchir afin de faire des propositions. Sans remettre l'installation du COSP en question, il semble qu'il faille différer son installation définitive.

Nous attendions cette réforme, l'annonce du Président de la République relayée par la Ministre de l'Education et de la jeunesse dans le week-end ainsi que par le document Powerpoint qui a largement circulé n'apportent pas encore toutes les réponses à nos questions.

Ce qui est certain c'est qu'en mai 2025 aura lieu le premier concours de la licence pour les futurs professeurs des écoles. Élément déterminant dans l'organisation et le fonctionnement de la formation. Ces transformations vont être impactantes pour tout le territoire national. La formation partenariale respectant les conditions de l'employeur peut être portée par des universitaires.

Tout changement est source d'inquiétude, nous ne connaissons pas encore l'impact qu'elle peut avoir sur chacun d'entre nous, mais nous sommes tous personnel d'Aix-Marseille Université et chacun sera respecté dans ses aspirations et sa volonté.

Tous les recrutements qui ont pu être fait ces dernières années sont absolument conformes à l'idée développée par toute l'équipe de direction.

Beaucoup de choses restent à préciser, nous avons d'ores et déjà prévu des réunions pour y associer tout un chacun, et des groupes de travail seront créés lorsque nous en saurons plus. Nous allons continuer dans notre évolution.

**Michèle ARTAUD** : Nous étions réunis en assemblée générale vendredi midi et lundi midi et nous avons souhaité porter une motion en direction du Conseil d'Institut, que je souhaiterais lire.

**Pierre DESBIOLLES** : Il aurait été préférable de prévenir en amont comme déjà indiqué au précédent Conseil d'Institut.

**Michel ARTAUD** : Compte tenu de l'actualité et du fait que nous étions en AG ce midi, il est compliqué pour nous de prévenir avant le conseil.

**Pascale BRANDT POMARES** : Je n'ai pas voix délibérative, donc il ne m'appartient pas de voter sur quoi que ce soit. Cependant, en tant que garante du bon fonctionnement de cette instance avec Monsieur le Président, il ne me semble pas relever du Conseil d'Institut de voter des motions qui ne concernent pas la vie intérieure de l'Institut, mais des décisions qui sont extérieures, même si elles le concernent. En revanche, comme cela a pu se faire dans d'autres Inspé, l'intersyndicale peut porter elle-même la motion.

Il est important pour la direction de savoir comment les choses sont vécues et perçues.

Il me semble que le CI doit d'abord décider s'il peut voter ou non une motion. Une autre possibilité serait de la lire pour que tout le monde en ait connaissance, sans que pour autant cela donne lieu à un vote.

**Pierre DESBIOLLES** : Le Conseil de l'Institut ne concerne que la vie de l'Institut. Même si on peut considérer qu'il s'agit de la vie future de l'Inspé, les textes ne sont pas sortis. Une annonce a été faite par le Président de la République ; les contours sont tout de même encore très flous donc faire voter une motion alors que les textes ne sont pas sortis me paraît compliqué. De plus nous n'avons pas été prévenus en amont que vous souhaitiez proposer cette motion comme le stipulent les textes statutaires, donc nous ne pouvons pas mettre ce point en questions diverses.

**Vincent GROSSTEPHAN** : Nous ne savions pas que nous proposerions une motion au vote. Nous avons voté une motion en Assemblée Générale et nous avons souhaité la soumettre également au vote du CI. Mais cela s'est décidé juste avant le Conseil d'Institut. Il est très difficile de se prononcer, d'autant que l'annonce a été faite au moment de l'Assemblée Générale vendredi et qu'il y a eu le weekend entre temps. Donc les délais sont restreints.

Concernant l'argument de la vie de l'Inspé, je pense que nous sommes quand même très fortement impactés, pas simplement par le contenu même de la réforme mais bien sur la méthode. Parce que nous sommes dans une situation où les choses nous arrivent par voie de presse. Les personnels ne sont pas informés. Le réseau des Inspé n'est pas mieux loti, il n'est pas consulté non plus sur cette réforme. Donc nous voulions pointer tous ces éléments-là qui ont un impact sur la vie de l'Inspé.

**Michèle ARTAUD** : Et aussi sur la vie de ses personnels. Pouvons-nous lire la motion ?

**Pierre DESBIOLLES** : Vous pouvez lire la motion, il n'y a pas de difficultés sur ce point-là. Néanmoins, je précise que je lis mes courriels quasiment instantanément. J'apprécierais beaucoup, même si ce n'est qu'un quart d'heure avant le début de la séance de recevoir un courriel m'informant qu'une motion va être lue, voire soumise au vote pendant le Conseil d'Institut, et ne pas le découvrir en séance.

**Pascale BRANDT POMARES** : Il est également possible de demander au Conseil de se prononcer sur le fait de voter ou pas une motion, indépendamment de son contenu. Maintenez-vous votre souhait de faire voter la motion ?

**Michèle ARTAUD** : Absolument.

**Pascale BRANDT POMARES** : Dans ce cas je propose que le Conseil vote sur la possibilité de voter ou de ne pas voter de motion qui ne concerne pas la vie interne de l'Institut.

**Michèle ARTAUD** : Cela signifie que, pour vous, la motion que nous avons écrite, ne concerne pas et ne constitue pas la vie de l'Institut, si on ne la soumet pas au vote.

**Pascale BRANDT POMARES** : Cela ne concerne pas l'organisation et le fonctionnement interne de la vie de l'Institut à ce jour.

**Pierre DESBIOLLES** : À ce jour, nous connaissons mal les contours encore une fois.

**Sarah LALLEMAND** : Cependant dès la rentrée un concours sera mis en place. Même si on ne connaît pas très bien les contours, il y a des éléments très factuels qui sont prononcés et qui permettent, de savoir que cette réforme concerne la rentrée 2024-2025. C'est très proche. Nous sommes en avril. Et nous savons de quoi est faite la fin d'année. C'est-à-dire avec un calendrier et des échéances.

Donc nous avons insisté, pendant ces réunions, moins sur le contenu, mais sur les modalités. Alors c'est vrai qu'il convient de nous rappeler aussi les modalités. Nous sommes de toutes manières pris dans une urgence qui fait que, même 10 minutes avant le CI, nous en étions à écrire une motion parce qu'elle est révélatrice des procédés du gouvernement quant à cette réforme. Et nous qualifions ces procédés dans d'autres termes. On peut aussi en termes de hiérarchisation, lire cette motion.

**Pierre DESBIOLLES** : Il y a une question de principe. C'est pour cette raison que Madame La Directrice a insisté sur le fait qu'on puisse voter avant pour dire si on est d'accord pour

voter une quelconque motion. Une motion qui encore une fois, n'est pas inscrite à l'ordre du jour, sur laquelle je n'ai pas été informé.

Est-ce le lieu de voter une motion, sur une réforme certes annoncée, mais dont les contenus sont encore flous, et donc les modalités restent putatives ? Tant que nous n'avons pas de texte, que l'on ne sait pas exactement comment tout cela va s'organiser. Nous savons que le concours sera en fin de L3, que le master sera rémunéré, qu'ils auront des stages. Voilà les grands principes. Mais ensuite, sur la structuration de la formation elle-même, de ces Ecoles Normales Supérieures du Professorat, nous savons très peu de chose, pour l'instant.

**Pascale BRANDT POMARES** : Je vais le redire clairement : je ne suis pas favorable au fait qu'une motion soit votée au Conseil d'institut sur l'état de la réforme et de ce qu'on en sait.

**Pierre DESBIOLLES** : Nous pouvons soumettre cela au vote. Qui parmi les membres de ce conseil d'institut qui ont vocation à voter, est favorable au vote d'une motion concernant la réforme de la formation initiale à venir ?

3 votes pour et 16 votes contres.

**La motion concernant la réforme de l'enseignement n'est pas adoptée par le Conseil d'Institut.**

Néanmoins, vous pouvez lire la motion, si vous le souhaitez. Elle sera portée au Procès-verbal en annexe.

**Michèle ARTAUD** : Lecture de la motion. (Cf Annexe 1)

**Pierre DESBIOLLES** : Il me semble que nous sommes encore en démocratie. Le Président de la République actuel a été élu au suffrage universel il y a 2 ans, même réélu. Les élections étaient démocratiques. Nous avons un Président de la République qui a formé un gouvernement. En tant qu'inspecteur général, il est normal que je m'exprime sur le sujet.

**Michèle ARTAUD** : Cela préfigure bien les ENSP.

**Pierre DESBIOLLES** : Un autre point d'information de la part de Madame la Directrice adjointe sur les relations internationales.

**Fatima CHNANE-DAVIN** : Le pôle coopération internationale a conclu des accords institutionnels avec l'Université de Marmara, la faculté pédagogique d'Istanbul, ainsi qu'avec l'Université de Cagliari en Sardaigne. Nous sommes en cours de négociation avec l'Université de Göteborg en Suède et avec la haute école Francisco Ferrer pour un potentiel accord Erasmus. (Cf. Annexe 2)

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2024**

**Le procès-verbal du Conseil d'Institut du 12 février 2024 est adopté avec 3 abstentions.**

## **3. Vie de l'Institut**

### **• Point sur les responsabilités**

#### **○ Groupe de Travail**

**Patrice BONNET** : (Cf. Annexe 3) Au mois de janvier un GT a été mis en place piloté par Laurence ESPINASSY qui réunissait un certain nombre de collègues de la Direction, mais aussi les responsables des Mentions 1,2,3 et 4 ainsi que les responsables de Collèges. Nous avons abordé cette réflexion sur des séminaires que nous avons fait en fin d'année sur la redimension des responsabilités qui a conduit à la mise en place de ce groupe de travail. Nous nous sommes interrogés sur le déséquilibre des missions et des valorisations entre les personnes. Nous avons travaillé sur l'historique de l'Inspé, afin de voir quelles étaient les évolutions de chaque pôle. Il en ressort que les charges des missions doivent être revues, tout d'abord en termes de missions mais aussi en termes de cahier des charges puisque certaines sont aujourd'hui portées par d'autres collègues.

Puis nous avons réfléchi à la manière d'objectiver et de catégoriser la valorisation des différentes charges. Nous avons travaillé sous forme de tableau en identifiant les critères et les charges de chacun.

**Sarah LALLEMAND** : Il faut rappeler que c'est représentatif d'une demande qui était reliée au mouvement du Collectif 384, d'une souffrance au travail. Néanmoins, par rapport aux informations transmises par notre directrice, concernant les contours certes flous mais tout de même assez prononcés d'un projet de réforme (rappel dans la motion du régime des réformes générées par la double tutelle de nos ministères), il faut comprendre que la nouvelle réforme entraîne à nouveau des prises en charge, à nouveau une remodelisation et une retransformation. Il faut rappeler la spécificité de notre Institut face à la forte pression de renouvellement, en permanence.

**Patrice BONNET** : Il y a une volonté de circonscrire les missions de ces collègues et de se donner la possibilité de créer des missions plus ponctuelles, en fonction des actualités. Nous essayons de penser à une répartition des charges.

- **Organisation de la Mention 1**

**Patrice BONNET** : C'est une mention très importante qui correspond à la moitié de nos effectifs ; elle a subi une évolution en termes de réorganisation du travail qui est soumise à un certain nombre de contraintes. (Cf. Annexe 4)

**Vincent GROSSTEPHAN** : La présentation peut paraître ambiguë. Concernant l'adjoint au responsable de mention, je pense qu'il faudrait supprimer Aix et Marseille car les deux responsables qui sont Jessyca TRETOLA et Aurélie PASQUIER ont des missions académiques et sont juste positionnées par l'affectation sur Aix et Marseille.

Jessyca TRETOLA a plus particulièrement la responsabilité du dossier des relations avec les services académiques quel que soit le département et sera en contact direct avec les correspondants départementaux sur le 84, le 04 et le 05. Elle aura également dans ses responsabilités la dimension internationale (Starling).

Aurélie PASQUIER, aura la responsabilité d'animation autour des maquettes de formations et des enjeux sur les relations avec d'autres mentions ainsi que les différentes prescriptions nationales, l'évolution des disciplines contributives au sein des équipes.

Cette reconfiguration ne se fait pas facilement et nécessite encore beaucoup de travail.

**Patrice BONNET** : Nous allons modifier la diapositive. La notion de correspondant départemental est très importante.

**Alexandra GRANDGEORGE** : Je suis l'adjointe au responsable de la Mention 1 sur le site de Digne-les-Bains. Concernant le travail avec les DSDEN, en effet nous avons 4 sites pour la Mention 1 ; 2 sites dans le 13 et un site sur Avignon ainsi qu'un sur Digne. Il a été mentionné le travail avec 3 DSDEN mais n'oublions pas le travail avec la DSDEN des Hautes Alpes. Même si numériquement il y a plus d'étudiants en stage sur les Alpes de Hautes-Provence il ne faut pas oublier l'importance du travail avec la DSDEN des Hautes-Alpes.

Ensuite, une question portant sur le schéma, y a-t-il un oubli concernant le lien entre le deuxième adjoint qui sera en charge de la maquette de formation ou est ce qu'il est prévu des responsabilités particulières pour les correspondants dans ce domaine ?

**Patrice BONNET** : Oui effectivement ça n'apparaît pas car tout n'était pas clair. Mais nous sommes tous bien d'accord que les deux correspondants travailleront avec l'ensemble de l'équipe mais aussi avec le responsable de mention. Il faut que nous réfléchissions sur le graphisme mais au stade de notre réflexion il n'y avait pas qu'un lien avec l'adjoint mais bien un lien avec l'ensemble.

**Vincent GROSSTEPHAN** : Le contour des missions reste encore à définir, des éléments doivent encore être précisés.

**Patrice BONNET** : Les missions génériques sont quand même identifiées et relativement claires en termes d'articulation. Ce qui reste maintenant à définir, c'est l'opérationnalité de ces liens.

**Sarah LALLEMAND** : Concernant les missions et les reconnaissances des charges, je profite de l'insistance sur la Mention 1 et du poids de la coordination en parallèle du projet de réforme. Nous nous situons sur des modalités de recrutement qui ne permettent pas une coordination durable. Et même si les contours de la réforme sont encore flous, nous savons que les recrutements se feront sur 3 ans et la coordination d'équipe qui serait instable entraîne une charge de travail considérable.

**Patrice BONNET** : Il faut identifier dans nos ressources humaines les piliers que nous pouvons avoir autour de ces coordonnateurs. Dans notre campagne d'emploi nous recrutons des enseignants-chercheurs et cette année nous avons remis deux postes de PRAG. En termes de ressources, nous avons bien vu la nécessité d'avoir régulièrement des recrutements de titulaires en temps complet, qu'ils soient enseignants-chercheurs mais aussi PRAG. Maintenant nous devons nous intéresser à la manière dont la coordination de ces équipes se fait.

- **Calendrier des fermetures estivales**

**Isabelle BAUMANN** : Après concertation avec les équipes nous souhaiterions proposer de prolonger la fermeture et de réouvrir les services le mercredi 21 août 2024. Cela permettrait aux équipes d'optimiser leurs droits aux congés et de positionner des congés dans des périodes d'activités plus denses. Les partenaires sur place ont été sollicités en amont de cette décision (Canopé, BU et Campus Connecté).

***La mesure est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil d'Institut.***

- **Mission Culture Marseille**

**Heidi OSTERWALDER** : (Cf. Annexe 5) Je représente Isabelle Claverie qui n'a pas pu être présente aujourd'hui et qui est la correspondante culture du site de Marseille. Tout d'abord un point sur la mission culturelle marseillaise qui a mis du temps à éclore depuis notre arrivée en 2019 en particulier car nous ne disposons pas des mêmes infrastructures que les autres sites qui possèdent des salles d'expositions dédiées à cet effet.

Néanmoins grâce à l'aide de la directrice administrative adjointe et responsable du site de Marseille, Mme Caroline GAREAU, ainsi que l'équipe logistique du site de Marseille et l'arrivée d'Isabelle CLAVERIE en septembre 2023, nous avons pu accueillir cette première exposition.

Un espace au sein de la BU de Saint Jérôme sera aussi dédié à nos expositions qui auront lieu au mois de mai. Les dates seront communiquées prochainement.

**Sarah LALLEMAND** : Je me permets d'honorer Bahar MAJZADEH, notre ATER, de l'équipe d'art plastique qui nous quitte à la fin de l'année ainsi que Corinne PREVOST de la BU. Grâce à votre appui, nous avons pu mener beaucoup de personnes vers la BU à l'occasion d'expositions des étudiants de notre parcours et du chant choral de l'option éducation musicale et chant choral d'Aix en Provence.

Tout ça participe à notre volonté d'une interdisciplinarité et de valorisation de nos étudiants.

## **4. Formation et Vie étudiante**

- **Calendrier Universitaire**

**Patrice BONNET** : Nous sommes en train de construire comme chaque année le calendrier pédagogique de l'année universitaire qui sera soumis au vote du Conseil. Dans ce calendrier doivent apparaître les périodes de rentrée, les périodes de pause pédagogique, les périodes de jurys et les périodes d'enseignement et de contrôle continu intégral. (Cf. Annexe 6)

Pour le Master 1 concernant la mention 1, la mention 2 et la mention 3, le calendrier des

sites est identique, avec une semaine d'arrêt de vacances en automne, en hiver et au printemps ainsi que deux semaines au moment des vacances de fin d'année. Il y a aussi une semaine de pause entre les deux semestres ou il n'y aura pas d'enseignement ce qui nous permettra de faire les commissions de régulation ainsi que nos évaluations.

Nous avons prévu que les rentrées se tiendront à partir du 26 août. Nous finissons en mai et les jurys se tiendront entre le 16 et le 28 juin.

Pour la mention 4, sauf le parcours NEO et CMFHSD, le calendrier est différent car les étudiants sont alternants et tout dépend des entreprises. La période s'étale jusqu'au début du mois de juillet puisqu'au niveau des parcours en apprentissage les étudiants ne peuvent pas avoir une coupure de plus de deux mois.

La nouveauté cette année, c'est la Licence. Le calendrier est à peu près identique à la mention 1,2 et 3, avec un petit décalage de la rentrée parce que nous nous sommes calés avec le calendrier d'ALLSH (parcours de la mention sciences de l'éducation et de la formation). Nous avons fait apparaître les jurys de semestre pour rester dans la dynamique d'ALLSH.

Concernant les périodes de congés, nous avons essayé d'harmoniser entre les vice-doyens formation des autres composantes de manière à ce que la majorité des composantes qui portent les master MEEF du second degré puissent avoir le même calendrier.

Pour le calendrier du Master 2, qui est différent du Master 1, nous avons conservé les deux semaines de vacances à chaque vacance car il s'agit de contractuels alternants. Pour la mention 1, nous n'avons pas bloqué de semaine entre les deux semestres suite à la mise en place des stages durant l'année. Ce qui permet aux collègues de pouvoir mobiliser cette semaine comme ils l'entendent. Concernant la mention 4 sauf NEO et CMFHSD qui sont spécifiques car en apprentissage les calendriers diffèrent encore une fois.

Le passage en apprentissage de certains parcours nécessite une grosse charge de travail sur le calendrier afin d'être conforme aux attendus du CFA et des textes qui régissent l'apprentissage.

Ces tableaux ont été construits en parallèle du calendrier pédagogique détaillé.

**Pierre DESBIOLLES** : Y a-t-il des changements par rapport aux années passées ?

**Patrice BONNET** : En termes de changements, nous avons l'apprentissage mais uniquement concernant le parcours CMFHSD puisque le parcours NEO était déjà ouvert en apprentissage. La deuxième modification c'est l'ajout de la Licence. Le reste est similaire aux années précédentes.

***Le calendrier est adopté à l'unanimité des membres du Conseil d'Institut.***

- **Partenariat : engagement étudiants**

**Patrice LAISNEY** : (Cf. Annexe 7) Bilan rapide sur les partenaires de l'Inspé ; certains depuis la création de l'Inspé avec qui nous continuons à entretenir de bonnes relations au travers de conventions. Nous avons cinq grands volets d'actions en termes de partenariat qui sont relatifs aux actions culturelles, aux actions de formation numérique, par rapport à nos éditeurs et partenaires sociaux ainsi que des actions relatives à la santé et enfin au soutien scolaire.

Dans le cadre du soutien scolaire, nous avons conventionné avec de nouveaux partenaires, ce qui a entraîné la mise en place de nouvelles maquettes dans le cadre des UE3 relatives à l'engagement associatif.

Nous avons du mal à intéresser nos étudiants sur l'engagement associatif alors que c'est une compétence professionnelle de l'enseignant que de savoir collaborer avec les associations.

Les seuls leviers que nous avions étaient d'inciter nos étudiants à la création de BDE, ce qui est entravé par la rotation des étudiants, mais aussi grâce à des bonus puisque les étudiants d'AMU peuvent bénéficier d'un bonus s'ils en font la demande dans le but de valoriser leur engagement dans le bénévolat.

Nous avons ajouté un troisième levier, grâce à nos UE3, relatif à l'engagement associatif afin de valoriser cet engagement et permettre aux étudiants de créditer des ECTS en

validant une UE. Ce dispositif concerne des étudiants déjà membres d'associations avant leur entrée à l'Inspé, comme beaucoup de nos étudiants, et ceux qui souhaitent s'engager à pouvoir continuer à le faire ou commencer à s'engager tout en validant une UE.

Fonctionnellement, les étudiants choisissant cette UE sont reçus et peuvent ensuite suivre une présentation des différentes associations afin de choisir celle qui leur correspond le mieux. Nous allons par la suite déléguer à l'association la contractualisation avec les étudiants sur les tâches à mettre en œuvre. En fin de semestre, un entretien est prévu avec les étudiants pour savoir si les compétences développées pendant leur engagement associatif permettent la validation de cette UE.

Les attendus sont la présence et la régularité dans l'engagement ; les étudiants doivent également démontrer la variété des actions qu'ils ont pu mener au travers d'un écrit réflexif.

L'idée de déléguer aux associations est très intéressante, pas totalement puisqu'il y a une réflexion commune sur la manière d'évaluer, mais nous faisons confiance aux associations dans leur dispositif d'accueil pour faire évoluer les étudiants et développer les compétences nécessaires aux enseignants.

Pour information, une convention a été signée l'année dernière par AMU avec le rectorat de Guyane. Ce dernier nous a sollicités pour essayer de renforcer leurs ressources humaines sur leur territoire qui cumule un certain nombre de difficultés pour recruter. Nous avons proposé à nos étudiants de s'engager pour un stage ou pour y être recrutés : 7 étudiants de la Mention 1 ont répondu favorablement ainsi que quelques étudiants de la Mention 2. Nous n'avons pas encore eu de retour sur cet engagement mais je reviendrai vers vous pour vous informer sur le devenir de ces étudiants et de leur intégration dans l'académie de Guyane.

**Michèle ARTAUD** : Sur la première partie, je n'ai pas bien saisi l'articulation avec le bonus, est ce que l'on remplace des compétences par d'autres qui sont développées dans l'UE ? Pour la convention, comment les étudiants sont suivis sur place et comment ça s'articule avec la formation ?

**Patrice LAISNEY** : (Cf. Annexe 7) Concernant les bonus, ils peuvent demander les bonus et ne pas suivre l'UE 3, mais ils peuvent aussi cumuler en demandant l'UE 3 et un bonus en plus. Nous avons identifié des attendus pour lesquels le niveau de développement va augmenter. Chaque responsable de parcours sait quels sont les attendus qui peuvent être valorisés au travers du bonus. Mais il n'y a pas de lien avec l'UE 3 engagement associatif. Il y a toutefois des étudiants qui demandent les deux, cela concerne les étudiants qui ont un engagement associatif très actif avec de gros volumes horaires.

Pour la convention de partenariat avec l'académie de Guyane, les étudiants qui ont accepté ont été recrutés, leur formation prend fin et il n'y a pas de suivi. Les étudiants recrutés étaient en M2 l'année passée.

L'autre possibilité était de faire une césure mais l'année dernière l'opportunité donnée par la Guyane était trop tardive par rapport à l'acceptation des dossiers pour les années de césure.

**Sarah LALLEMAND** : Quel encadrement, surtout en Guyane, pour les étudiants sous forme de stage ?

**Patrice LAISNEY** : L'opportunité ne s'est pas présentée donc le sujet n'a pas été évoqué. Nous savons qu'il y a des gros soucis pour les enseignants qui se trouvent dans des zones éloignées, il y a un réel souci de fidélisation et de recrutement d'enseignants.

**Pierre DESBIOLLES** : Cette UE3 se fait dans le cadre du décret de 2017 ?

**Patrice LAISNEY** : Oui en effet, c'est une UE qui permet de développer le caractère innovant ou local de chaque Inspé ce qui contribue à la culture commune. C'est une UE transversale et accessible à toutes les mentions et tous les parcours.

## **5. Recherche et innovation**

- **Projet UNI-T, communauté de pratique : éducation aux DDC**

**Corine JEGOU** : (Cf. Annexe 8) Présentation de la Teacher Academy dans le cadre du projet UNI-T, portée par différentes institutions. L'objectif est de créer au sein des cinq universités partenaires des communautés de pratique afin de penser l'éducation au-delà des frontières. La troisième communauté de pratique a eu lieu il y a trois semaines à Marseille où nous avons reçu des collègues belges, grecs et italiens.

**Pierre DESBIOLLES** : Y a-t-il d'autres actes de prévus ?

**Corine JEGOU** : En effet, les étudiants Starling que nous avons impliqués sont en train de réaliser une vidéo sur les moments vécus avec des interviews.

- **AMPIRIC**

- **Présentation des équipes pilotes**

**Anais PAGE** : Cf Présentation Annexe 9

- **Organisation des liens administratifs et pédagogiques**

**Patrice BONNET** : Cf Présentation Annexe 10

**Le prochain Conseil d'Institut se tiendra le lundi 17 juin 2024 en salle du Conseil sur le site d'Aix-en-Provence. Il débutera exceptionnellement à 9h et sera suivi du repas des personnels de l'Inspé.**

***L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 16h40.***

# ANNEXES

## Annexe 1 : Motion Intersyndicale

*Motion émanant d'une AG des personnels du 8 avril et lue au conseil d'INSPÉ le 8 avril 2024  
par les élus de la liste « Pour un INSPÉ collégial et participatif »*

Alerté.es par le projet de réforme visant la formation des enseignant.es et impactant le présent et l'avenir de la jeunesse de notre République, nous, personnels de l'Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation d'Aix-Marseille dénonçons :

- Une méthode gouvernementale qui ne relève pas d'une démocratie : élaboration hâtive d'une réforme autoproclamée du « XXI<sup>e</sup> siècle » ignorant l'expertise actuelle de la recherche articulée au terrain et à la formation, méprisant l'éclairage par les professionnel.les des enjeux du métier et de sa formation, sans consultation de ses acteurs et actrices, préférant la communication médiatique et au compte-goutte plutôt qu'un travail concerté.
- Les modalités d'une gouvernance des ENSP dite « rénovée », faisant fi de tout bilan des réformes successives qui se sont enchaînées depuis 10 ans (IUFM, ÉSPÉ, INSPÉ et désormais ENSP). Ceci en écartant superbement les directeurs et directrices des INSPÉ actuels du projet de réforme ainsi que l'ensemble de ses acteurs et actrices, ne les en informant même pas. Ce type de gouvernance et de vision qui se profilent impacte la construction de la République par son Ecole et est très inquiétant pour nos étudiant.e.s et futur.e.s enseignant.e.s, pour la jeunesse et pour la République.
- La réforme engage une rupture de formation entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés, des modalités de recrutement des formateurs et formatrices opaques et à très court terme ainsi que la pérennité des emplois existants. Niant le respect des libertés académique et pédagogique, ignorant les fondamentaux des valeurs de la République, ce projet maltraite et bafoue la dimension collective du développement professionnel et l'engagement de tous les personnels, enseignant.es, enseignant.es-chercheur.es, et BIATSS au service du bien public.
- Le calendrier est irréaliste et intenable, révélant jusqu'aux aspects techniques une profonde méconnaissance et une maltraitance non moins profonde.

## Annexe 2 : Relations Internationales

### Accords et conventions

#### Nouveaux accords interinstitutionnels Erasmus+ signés ou en cours d'élaboration

- Université de Marmara, faculté de pédagogie, Istanbul, Turquie (signé)
- Université de Cagliari, Sardaigne, Italie (signé)
- Université de Göteborg, Suède (en cours de négociation avec les partenaires)
- Haute école Francesco Ferrer pour un potentiel accord Erasmus

#### Accords de partenariat pédagogique (mobilités de stage)

- Ecole maternelle française Pomme d'Api de Madrid, Espagne (en cours de signature)
- Lycée français de Prague, République Tchèque (en cours de négociation)

#### Convention d'application

- ENS de Casablanca pour des échanges étudiants et d'enseignants
- Mise en œuvre de projets avec le CRFPE de Dakar (Sénégal) (convention signée en 2022)

ement engagée

INSPE d'Aix-Marseille

### Mobilités des étudiants 2023/2024 (à ce jour)

	Nombre de mobilités	Zones géographiques	Sources de financement
Sortantes	55	Europe et Hors-Europe	Erasmus+ (SMS-SMT), UNI-T, PMS, TIGER, <a href="#">Swiss Mobility Program</a> , FEI, Fonds propres
Entrantes	7	Europe et Hors-Europe	Erasmus+ (SMS), <a href="#">Swiss Mobility Program</a> , CIVIS, NIE

### Mobilités des personnels 2023/2024 (à ce jour)

		Nombre de mobilités	Zone géographiques	Sources de financement
Enseignantes	Sortantes	52	Europe et Hors-Europe	Erasmus+, UNI-T, PMS, A*midex, projets, laboratoires, etc.
	Entrantes	8	Europe et Hors-Europe	Erasmus+, Chaire franco-brésilienne, réseau des Inspé, etc.
BIATSS	Sortantes	2	Europe	Erasmus+, UNI-T
	Entrantes	0	Europe et Hors-Europe	NC

## Colloque TEPE 20 au 22 mars 2024

Le 18<sup>ème</sup> colloque du réseau *Teacher Education Policy in Europe* (TEPE) a été organisé à l'Inspé sur le site d'Aix-en-Provence du 20 au 22 mars 2024.

La thématique développée : **Innovation dans la formation des enseignants : Changement durable et évaluation de l'impact aux niveaux macro, méso et micro**

Ce colloque a réuni **95 participants** dont 39 participants internationaux (Espagne, Italie, Royaume-Uni, Finlande, Roumanie, Pays-Bas, Norvège, Canada, Allemagne Portugal, Grèce, Suisse, Pologne, Irlande).

# Projet Erasmus+ E- BELONG 2

**Titre : E-Belong** : Le sentiment d'appartenance dans le contexte des alliances de l'enseignement supérieur

**Durée** : 36 mois (début 1<sup>er</sup> septembre 2023)

**Budget total** : 400 K€

**Coordinateur** : Université de Bucarest

**Responsable(s) du projet à AMU** : Maria Impedovo, Inspé

**Partenaires** :

- Aix-Marseille Université (FR)
- Université autonome de Madrid (ES)
- Université de Stockholm (SE)
- Université Eberhard Karls Tübingen (DE)

**Objectifs du projet:**

- Évaluer la culture opérationnelle actuelle des partenaires et les facteurs internes susceptibles de la renforcer.
- Identifier les leviers permettant d'évoluer vers une culture inclusive.
- Développer une stratégie d'inclusion durable

**AMU : WP4** :

Compréhension des questions d'inclusion et de diversité au sein de l'alliance CIVIS et proposer une stratégie pour aller de l'avant dans le domaine de l'inclusion des étudiants vulnérables (migrants, réfugiés, milieu rural, fracture numérique, handicap, ...).

## Annexe 3 : GT Responsabilités

**Contextualisation :**

### 1- Rappels travaux séminaires antérieurs

Bilan de l'activité : mise en perspective des représentations avec la situation réelle (comparaison avec un diagramme de répartition des primes entre les pôles, préparé par la direction)

Emergence d'un déséquilibre entre la représentation des charges administratives/pédagogiques et la situation réelle (entre les RP et CM)

Des missions trop valorisées ont été évoquées

### 2- Mise en place d'un GT responsabilités

**Composition**

**2022-2023 - Chantier 1 : Rééquilibrage Mention 1 / Mention 2**

L'augmentation des EQS pour les coordonnateurs d'équipes.

**2022-2023 - Chantier 2 : Valorisation des primes**

Valorisation exceptionnelle de toutes les responsabilités avec 5h EQS

## 2- Mise en place d'un GT responsabilités

### Objectifs du GT responsabilité :

Elaborer « un cahier des charges » à destination de la direction balisant les charges/missions et la rétribution des chargés de missions et RP en prenant appui sur le référentiel AMU

Réévaluer/redéfinir un contour des missions (les enjeux, les buts...) ; coordination et répartition du travail entre les directeurs adjoints formation et les CM et RP

Repenser les équilibres entre charges responsabilité, missions, parcours et options ; repenser aussi les cumuls des charges. Définir des critères.

### Membres du GT

### Réunions du GT

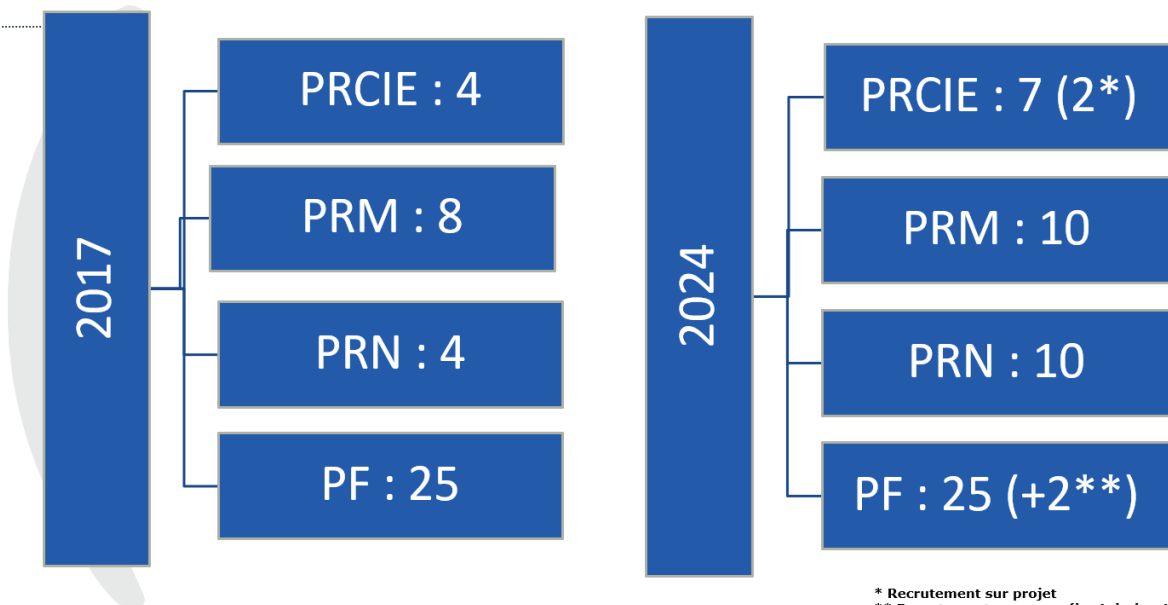
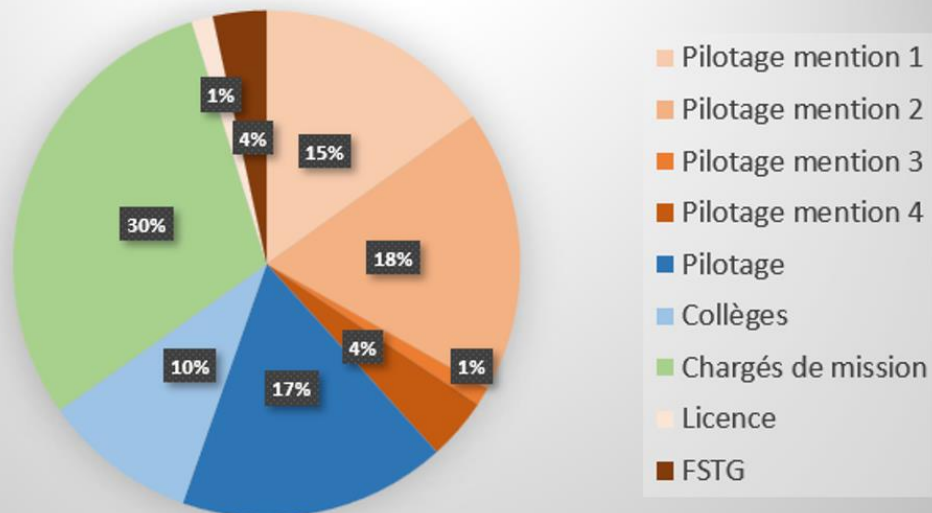
Ile  
de  
la  
G  
g  
e

**INSPÉ** Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
d'Aix-Marseille

## Bilan attributions des responsabilités

	Enveloppe globale en HETD	Nb de fonctions	Echelle de valorisation
Responsabilités de Collège	288	6	38; 68
Responsabilités de mention	166	5	20; 26; 50
Responsabilités de Parcours	978,5	57	
<i>Mention 1</i>	392,5	19	7,50; 15; 50
<i>Mention 2</i>	458	28	4; 6; 14; 18; 20; 26; 28; 38; 50
<i>Mention 3</i>	14	1	14
<i>Mention 4</i>	114	9	7; 12; 14;18
Chargés de mission	880	27	14; 20; 24; 26; 48; 50
Responsabilités formation des FSTG	100	2	50
Responsabilités de Licence	66	5	12; 14; 26
<b>TOTAL</b>	<b>2478,5</b>	<b>102</b>	

## Projet répartition des responsabilités en 2022-23



\* Recrutement sur projet  
\*\* Recrutements en cours (ingénierie péda)

**PF**

Accompagnement des enseignants dans leur démarche pédagogique permettant la mise en place d'enseignements en collaboration avec les responsables de formation.

**PRN**

- Développement et mise en œuvre de la production audiovisuelle et multimédia, en liaison avec les dispositifs de captation.
- Participer à la politique de valorisation de la recherche en éducation et à la diffusion des savoirs.
- Maîtrise d'œuvre des projets numériques afin de favoriser l'évolution des pratiques pédagogiques.

**PRCIE**

Une volonté forte d'internationalisation de la formation des enseignants au niveau national et européen : mise en œuvre de la politique scientifique et internationale de l'Inspé (augmentation de l'activité de montage et la gestion de projets)

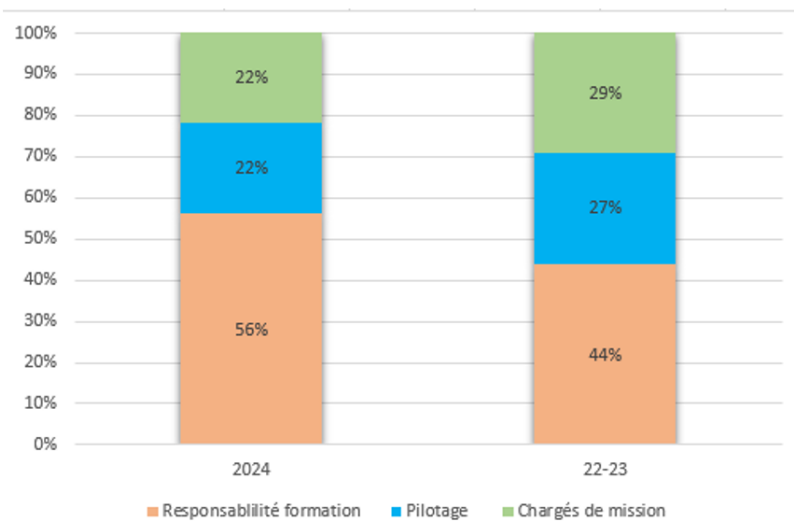
**PRM**

- Réalisation de tableaux de bord nécessaire au pilotage à destination de la direction
- Gestion des services d'enseignement dans l'outil ARES

**Cahier des charges : mise en place d'un tableau de calibrage**

	Nombre de sous entités pilotées	Interaction UFR	Nombre de sites	Participation aux instances	Mission continue / discontinue	Interaction directe étudiants	Management équipes enseignants	Interactions tuteurs ou enseignants en poste	Interaction hors Inspé	Mission pilotage direction	Mission opérationnel le admin	Calibrage Charge globale
Coordo PE					10	10	10	5			10	45
Responsable parcours PE	10		10	5	5		5	5	10		10	60
Pilotage option UFR		5			10	5	10	5	5			50
Pilotage option sans UFR					10	5	10	5	5		10	45
pilotage parcours avec option UFR	5			5	5		5		5	10		35
pilotage parcours sans option				5	10	5	10	5	10	10		55
pilotage parcours sans option UFR		5		5	10	5	10	5	10	10		60
responsable mention	10		10	10	5		10		10	10		65
Responsable collège			10	10	10		10		10	10	10	70
Adjoint collège			10		10					10	10	40
Représentant direction site				10	5		10		10	10		45
Chargé de mission			10	5	5		5		10	5		40
Référent thématique			10	5	5				10	5		35

## Estimation de la répartition des primes en utilisant le cahier des charges



### Annexe 4 : Organisation Mention 1

#### Contraintes externes

- ⊙ Effectifs pléthoriques
- ⊙ 4 sites
- ⊙ 3 départements donc 3 DSDEN (dont celle du 13 qui représente à elle seule une grande partie de l'académie)
- ⊙ Savoirs Fondamentaux
- ⊙ Polyvalence et interdisciplinarité
- ⊙ Prescriptions dans la maquette

## Contraintes internes

- ⊙ Continuum (Licence, Pro MEEF / FC)
- ⊙ Intégration à l'organisation générale de l'Inspé (chargés de mission pour tous les sites et tous les parcours, responsables de pôles, etc...)
- ⊙ Coordination avec toutes les mentions par site
- ⊙ Coordination avec toutes les mentions sur tous les sites

## Travail engagé et à poursuivre

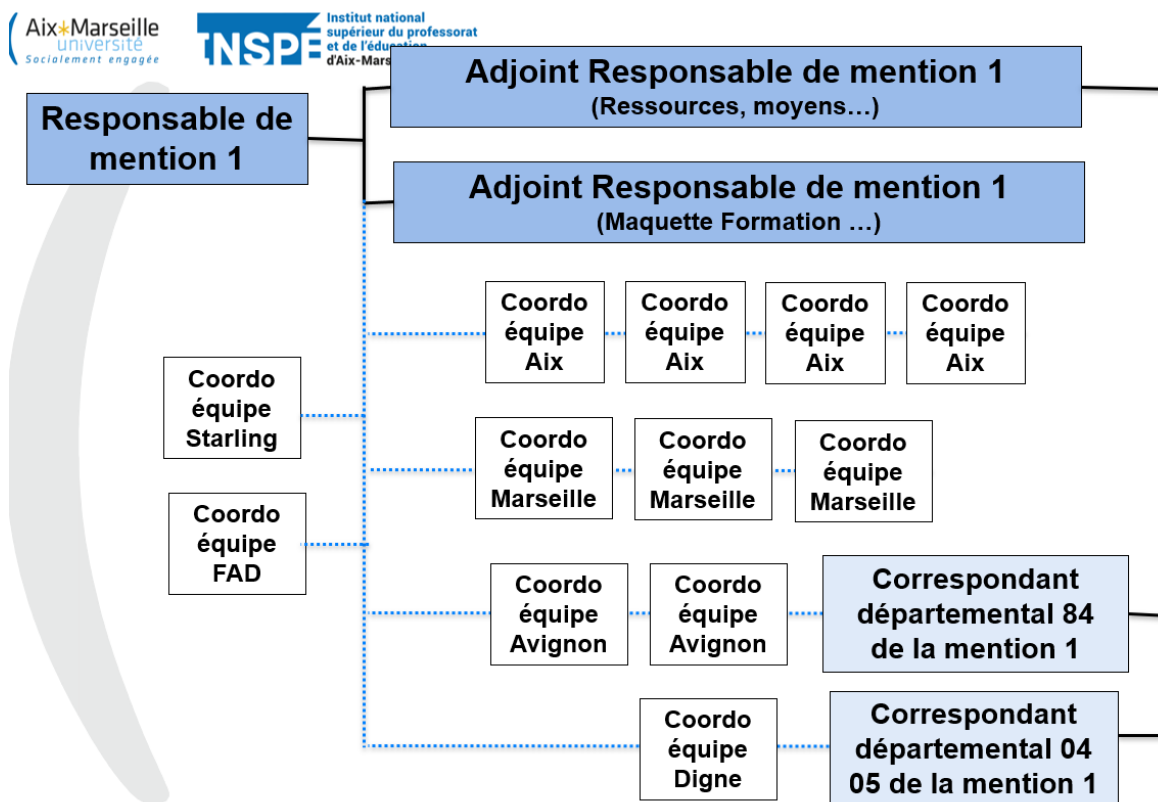
- ⊙ Equipes pédagogiques à taille humaine
- ⊙ Effectifs des étudiants par équipe à taille humaine
- ⊙ Coordonnateurs d'équipes
- ⊙ Pilotage intermédiaire et coordination de la mention

## Leviers et ressources

- ⊙ Recrutement de 2 ingénieurs pédagogiques en soutien à la mention sur Aix et Marseille (Ampiric – Inspé)
- ⊙ Evolution des rôles (missions des adjoints Responsable de parcours trop lourdes)
- ⊙ Engagement des coordonnateurs

## Points de vigilance

- ⊙ Contenus similaires quelle que soit l'équipe
- ⊙ Contenus incontournables des disciplines contributives (psycho de l'apprentissage, de l'éducation, sociologie, philosophie...)
- ⊙ Harmonisation des relations DSDEN/RECTORAT
- ⊙ Impact de la réforme à venir sur l'organisation



## Annexe 5 : Mission Culture Marseille

Aix-Marseille  
université  
Sociétalement engagée

**INSPÉ** Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
d'Aix-Marseille

### Invitation EXPOSITION Inspé Marseille Saint-Jérôme

**Pascale Brandt-Pomares**

*Directrice de l'Inspé d'Aix-Marseille Université*

**Laurence Espinassy**

*Directrice adjointe de l'Inspé d'Aix-Marseille Université  
Articulation Recherche-Terrain-Formation*

**Isabelle Lang**

*Responsable Réseau BU Inspé, Service commun de documentation*

**Éric Vottero**

*Chargé de mission culture de l'Inspé d'Aix-Marseille Université*

**Isabelle Claverie**

*Correspondante culture de l'Inspé d'Aix-Marseille Université  
Site de Marseille Saint-Jérôme*

vous prient de leur faire l'honneur d'assister à l'inauguration de l'exposition

### DÉTOURNEMENT(S) Romain JOLY

Jeudi 21 mars à 12h

Exposition présentée du 21 mars au 12 avril 2024  
Inspé Marseille Saint-Jérôme - Campus Etoile - Bât. S  
52, avenue Escadrille Normandie-Niemen - 13013 Marseille  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

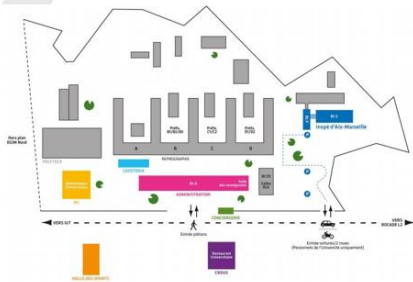


**EXPOSITION**

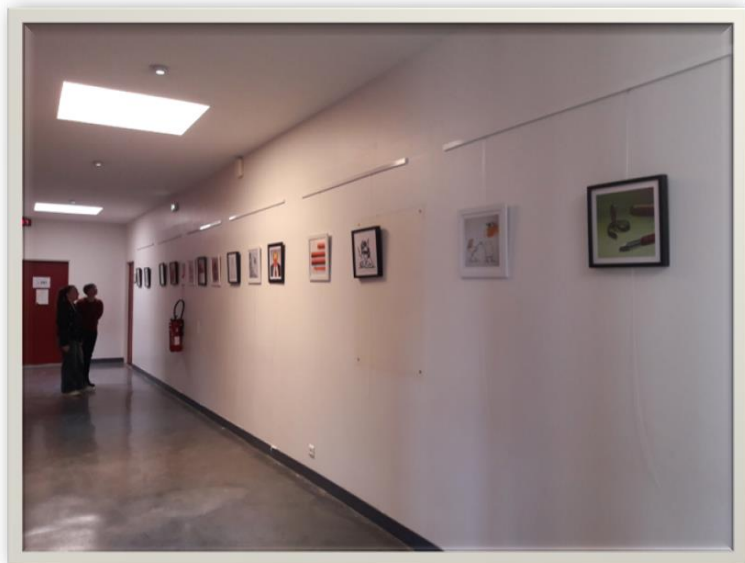
**DÉTOURNEMENT(S)**  
Romain JOLY  
Du 21 mars au 12 avril 2024  
Inspé Marseille Saint-Jérôme

Aix-Marseille Université Sociétalement engagée | **INSPÉ** Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aix-Marseille

*Un nouvel espace d'exposition aménagé ... au cœur du bâtiment S de l'Inspé*



JETER L'ENCRE



## Premier artiste exposé (jusqu'au 12 avril)



### Romain JOLY

DESSINATEUR, ILLUSTRATEUR, DESSINATEUR DE PRESSE, PLASTICIEN

- Né en 1991
- Vit et travaille à Avignon

Romain Joly est un illustrateur originaire d'Avignon né en 1991.

Il (re)découvre le dessin pendant ses années d'études de géographie à l'Université.

D'abord attiré par la spontanéité et l'humour du dessin de presse, Romain le pratiquera pendant plusieurs années.

En parallèle, il expérimente d'autres styles et techniques et découvre les possibilités infinies qu'offre le dessin. C'est ainsi qu'il commencera à jouer avec les objets et les idées, en détournant la réalité et en mixant les concepts, pour offrir un regard décalé sur le quotidien.

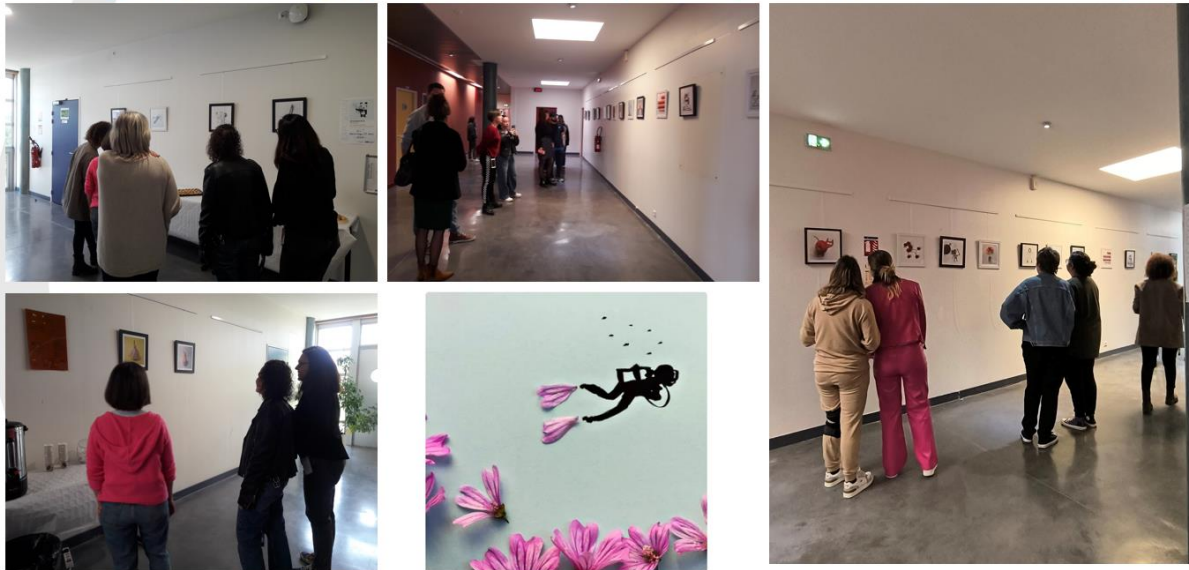
Son travail, d'abord axé uniquement sur le dessin, intègre aujourd'hui la photographie et l'animation. L'humour et la poésie y occupent une place importante.

Il réalise également des illustrations plus classiques, dans un style minimaliste et coloré.

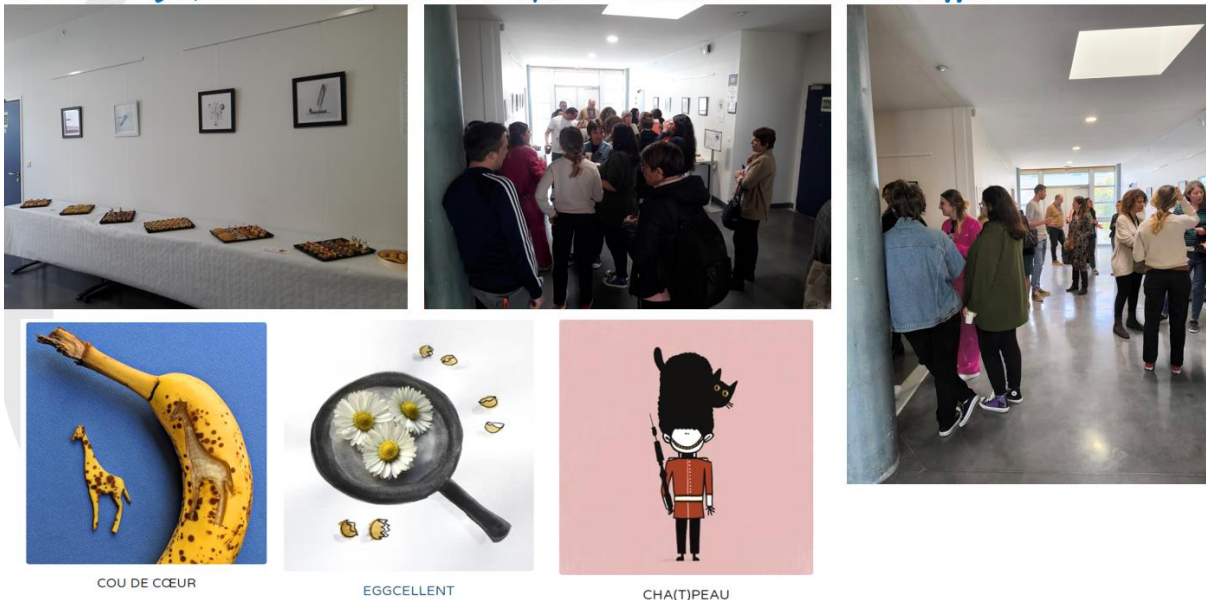
## Le vernissage, jeudi 21 mars 2024 ... petits discours et remerciements



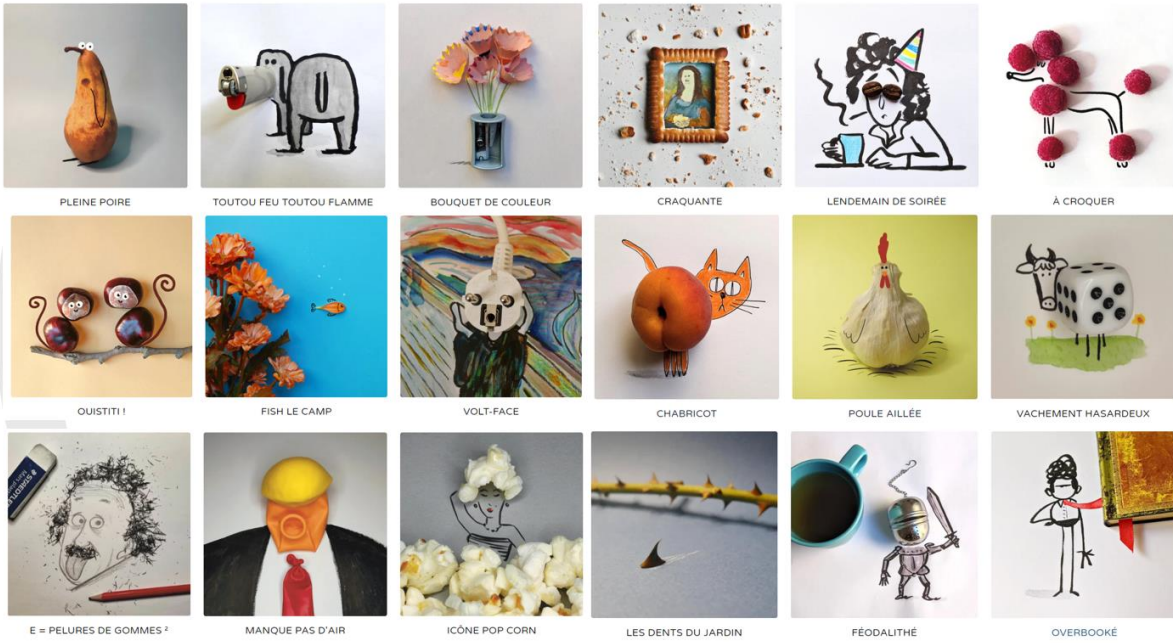
*Le vernissage, jeudi 21 mars 2024 ... rencontres avec les œuvres, rencontre avec l'artiste*



*Le vernissage, jeudi 21 mars 2024 ... temps de convivialité autour du buffet*



Retrouvez les œuvres exposées (et leurs titres) sur son site : <https://romainjoly.bigcartel.com/>



...et pour croiser les regards, quelques références possibles

Quelques ouvrages sont exposés à la B.M. sur la poésie du quotidien et le détournement!



Pablo Picasso, *Tête de taureau*, 1941, Selle et guidon, cuir et métal, 33,5 x 43,5 x 19 cm, Musée national Picasso-Paris



Pablo Picasso, *La guenon et ses petits*, 1951, Technique mixte : métal, jouet (petites autos), plâtre, 56x34x71 cm, Musée national Picasso-Paris



Jean Tinguely, *Baluba n° 3*, 1961, objets divers, moteur, 42 x 54 x 64 cm, Musée Kunstpalast, Düsseldorf



Romuald Hazoumè, *Nanawax*, 2009, Tissu et bidon en plastique, 45x56x16 cm, Galerie Gargosian, Paris



Pablo Picasso, *Composition au papillon*, 1932, Tissu, bois, végétaux, ficelle, punaise, papillon, huile sur toile, 16x32 cm, Musée national Picasso-Paris



Daniel Spoerri, *La douche*, 1961, Huile sur toile, robinetterie, tuyau, pomme de douche sur bois, 70,2 x 96,8 x 18,5 cm, Centre Pompidou Paris



## Annexe 7 : Partenariats engagement étudiants

### Nos partenaires



#### Actions culturelles



#### Formation et numérique



### Nos partenaires



#### Partenaires sociaux

##### Editeurs



## Nos partenaires

### Santé



### Soutien scolaire



## Focus sur un partenariat

Développer et soutenir l'engagement associatif de nos étudiants...

- Création de Bde Inspé
  - Avignon, Aix et Marseille
- Bonus engagement étudiant (M1)
  - Une activité bénévole dans une association externe à AMU
- UE3 « Engagement associatif »
  - Valoriser cet engagement en créditant les ECTS corrélatifs

## Focus sur un partenariat



Le cas de L'Afev (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) conventionnée avec AMU

- Le mentorat lycéen, à distance, accompagnement vers la lecture (5-7 ans)

Dans le cadre de l'UE3 « Engagement associatif » proposée au S1 (M1)

Attendus	Niveau	ECTS
A1 Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique	2	1
A6 Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	2	1
A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	2	1

Projet de convention spécifique Afev / Inspé



Conseil d'Institut du 8 avril 2024



## Focus sur un partenariat



Réflexion sur l'évaluation des étudiants : Afev / UE 3

- Questionnaire (Afev)
- Participation à la formation proposée par l'Afev (3h)
- Présence et régularité de l'engagement (20h)
- Variété des actions menées (Afev / UE 3)
- Ecrit réflexif en fin de période (UE 3)

## Convention AMU/Rectorat de Guyane

Objectifs : Renforcer les domaines RH de l'académie de la Guyane.  
Moyens administratifs et moyens d'enseignement en particulier sur les sites isolés

Pour nos étudiants sous la forme de stage, dans le cadre de leur cursus, d'une année de césure ou après l'obtention du master MEEF comme professionnel

Premier degré : une vingtaine

Second degré : histoire géographie (5) ; philosophie (2) ; Physique Chimie (5) ; Lettres modernes (2) ; Génie thermique (2)

## Annexe 8 : Projet UNI-T, communauté de pratiques : éducation aux DDC

UNI-T : Qu'est-ce que c'est ?  
EUROPEAN CIVIC TEACHER ACADEMY

Uni-T Academy : Première académie européenne de formation des enseignants - 6 partenaires



# Quelques objectifs du projet

- Sur une durée de trois ans : améliorer la dimension européenne et l'internationalisation de la formation des enseignants afin de renforcer son attractivité et sa mobilité entre les pays.
- Pour y parvenir, les partenaires universitaires et les établissements d'enseignement associés développeront des **communautés de pratique européennes**
- Pour encourager les enseignants et futurs enseignants européens à **penser l'éducation au-delà des frontières nationales.**



From Tomy Ungerer (50th anniversary of the Elysée treaty)  
UNI-T : a project to develop communities of practices to develop a European civic awareness in teacher education

## « 7 Work Package »

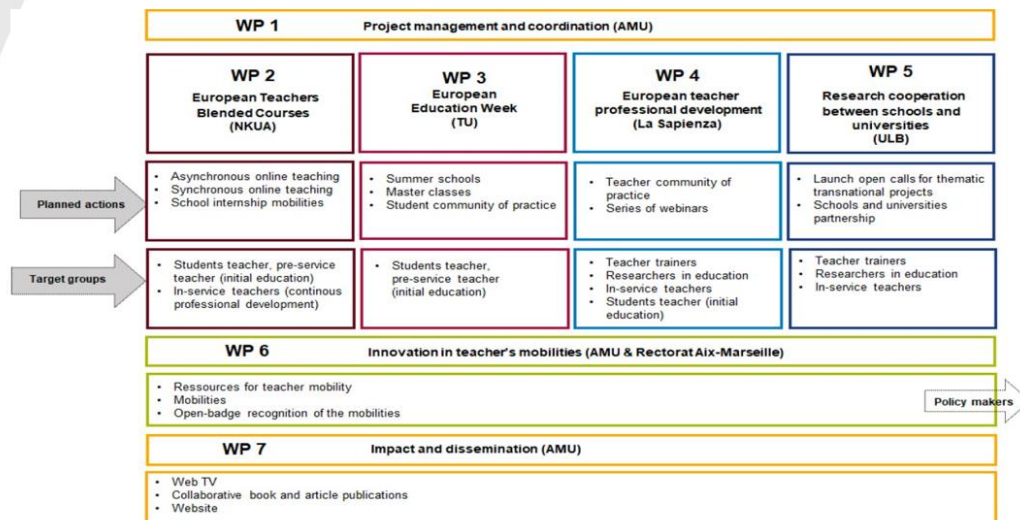


Figure 3 : The work package structure

## « Work Package 4 »

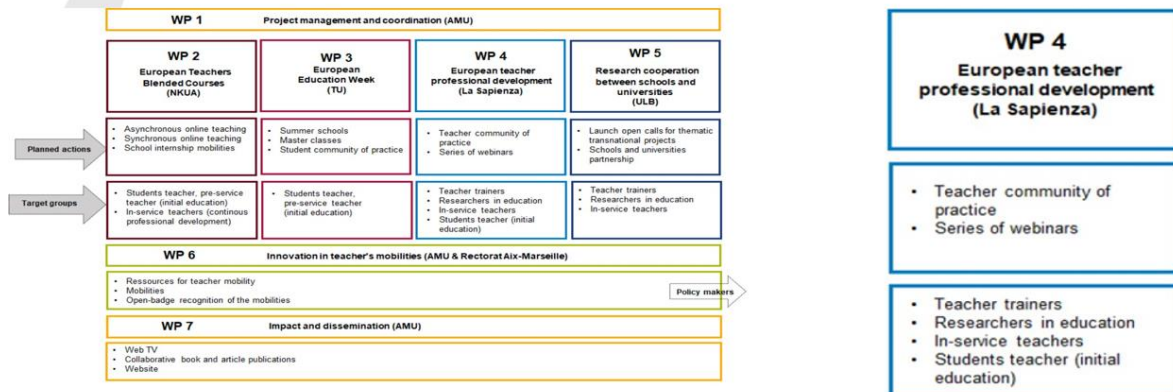


Figure 3 : The work package structure

## 3<sup>ème</sup> communauté de pratiques de la Teacher Academy à Marseille

« Éducation aux objectifs de développement durable et à la transition écologique pour un développement soutenable »

### Une communauté en 3 sessions

	Date	Objectifs
<b>Session 1</b> <b>Distanciel</b>	14 février 2024	Présentation de UNI-T - Cadrage scientifique de la thématique - Réflexion à partir des freins - Echanges de pratiques en lien avec la thématique
<b>Session 2</b> <b>Présentiel</b>	18 au 20 mars 2024 INSPE Marseille	Rencontres avec des acteurs de l'éducation aux ODD : élèves, enseignants, chefs d'établissement, chefs de mission EDD, formateurs et enseignants-chercheurs, partenaires de la société civile.
<b>Session 3</b> <b>Distanciel</b>	17 avril 2024	Retour sur le temps 2 grâce à la présentation des expériences vécues et analysées. Mutualisation de pratiques mises en œuvre à l'issue des sessions 1 et/ou 2

## L'organisation de cette session a, entre autres, mobilisé :

Le pôle numérique de l'INSPE pour :

- L'enregistrement des temps en plénière ;
- La mise à disposition des enregistrements ;
- Le montage en vue de la réalisation d'un film.

Le projet [Ampiric](#) pour :

- La mise en forme du programme final ;
- La mise en œuvre d'un traducteur automatique, testé pour la première fois lors de cette session.

## Le programme de cette session est le fruit :

D'une étroite collaboration entre le Rectorat (C. [Chilio](#), P.O. [Thébaud](#)) et l'INSPE pour :

- Réaliser et diffuser un questionnaire en amont de la session ;
- Définir les grandes lignes du programme au regard des réponses au questionnaire ;
- Identifier des intervenants pour la table ronde ;
- Contacter les établissements labellisés et organiser l'accueil des participants.

D'un partenariat avec le PNC (Camille Schmidt, chargée de mission au service éducatif)

De l'implication des étudiants du groupe [Starling](#) (traduction ; [webTV](#))

The image shows a program flyer for a session on March 18th at the INSPE Marseille Amphitheater. It features logos for 'PROGRAMME 2024' and 'UNI-T EUROPEAN CIVIC TEACHER ACADEMY'. The title is 'Community of practice on Education for the SDGs and the ecological transition for sustainable development'. The schedule includes: 1:30 Welcome coffee; 2:00 Opening of the session with speakers Corinne Jégou and Hélène Armand; 2:30 Practices, reflections, research : testimonials from stakeholders with speakers Rodrigue Coutouly, Pierre-Olivier Thebaud, Mariane Domeizel, Nathalie Rezzi, Sophie Gachet, and Alain Legardez; 3:30 Break; 3:45 Round table with speaker Jérémy Castera; 4:45-5:00 Preparation of the next day with speaker Corinne Jégou.

**PROGRAMME 2024**

**UNI-T**  
EUROPEAN CIVIC  
TEACHER ACADEMY

**Community of practice on Education  
for the SDGs and the ecological transition  
for sustainable development**

**March 18th**  
INSPE Marseille  
Amphitheater  
Jacques Ginestié

**1:30 Welcome coffee**

**2:00 Opening of the session**  
-Corinne Jégou, Assistant professor  
-Hélène Armand, Assistant professor

**2:30 Practices, reflections, research :  
testimonials from stakeholders**  
-Rodrigue Coutouly, Head of Establishment and  
Renaud Ré, Sustainable Development Education  
Coordinator  
-Pierre-Olivier Thebaud, Inspector of Education and  
Regional Pedagogical Advisor responsible for the  
Academic Mission of Sustainable Development  
Education.  
-Mariane Domeizel, Assistant professor AMU and  
Nathalie Rezzi, Assistant professor INSPE AMU  
-Sophie Gachet, Assistant professor  
-Alain Legardez, Emeritus University Professor

**3:30 Break**

**3:45 Round table :**  
discussions between speakers and participants  
-Jérémy Castera, Assistant professor

**4:45-5:00 Preparation of the next day**  
-Corinne Jégou, Assistant professor

**Au programme de cette  
session**

**PROGRAMME 2024**

**UNI-T**  
EUROPEAN CIVIC  
TEACHER ACADEMY

**7:30 Shuttle departure - Vieux-Port**

**8:10-11:30 Educational marine areas - Frioul Archipelago**  
Plage de Saint-Estève  
Baie du Grand Soufre  
-Camille Schmidt (Parc National Calanques)

**11:40 Return Vieux-Port**

**12:10-1:30 Picnic lunch and transport**

**1:30-4:30 Visits to establishments**  
-Simone Veil High School  
-Edouard Manet Middle School  
-Jacques Prévert Middle School + EMPU Frais-Vallon nord

**March 19th**  
*Field day*

**March 20th**  
INSPE Marseille  
building S, rooms  
S203 and S207  
and Amphitheater  
Jacques Ginestie

**9:00-10:00 Feedback on practices observed during the field day : exchanges between participants**  
-Hélène Armand, Assistant professor  
-Corinne Jégou, Assistant professor

**10:00-11:00 Glossary workshop**  
-Jessyca Tretola, Assistant professor

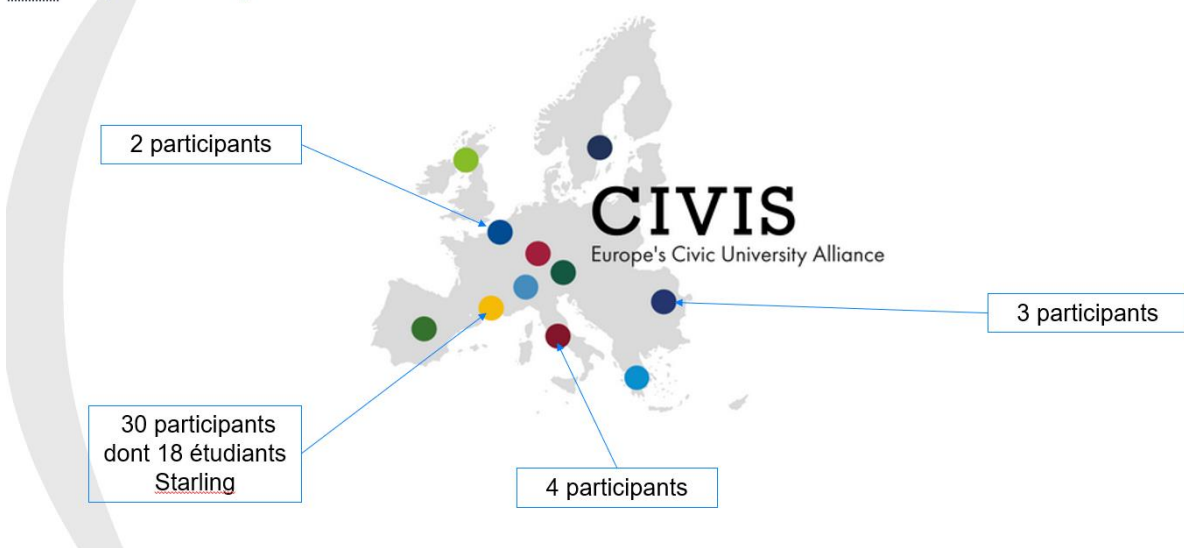
**11:00-11:15 Break**

**11:15-12:15 Restitution world café**  
-Hélène Armand, Assistant professor  
-Corinne Jégou, Assistant professor

**12:15-1:00 Closing : on the way to 17 April**  
-Corinne Jégou, Assistant professor

**Au programme de cette session**

## Les participants





## Des pratiques, des réflexions, des recherches : témoignages d'acteurs (Temps 1)

**The SDGs are ensured thanks to the many facilities in our school**

- Micro-collège class
- Prépa-métiers class
- Bridge class
- Intermediate class
- Device ULIS (Localized unit for school inclusion in middle schools)
- Device SEGPA (General and vocational education section)
- Device UPE2A (Pedagogical unit for newcomer allophone students)

Rodrigue Coutouly

**A quick glance at the academie de Aix-Marseille**

21000 km<sup>2</sup>  
280000 inhabitants  
538000 pupils  
1319 elementary schools  
281 Middle schools  
171 High schools  
300 schools with a green label (ESD) Etablissement en démarche de développement durable schools in process of sustainable development

**MEDDU2S**

Médiation Enseignement Développement DURable Sciences et Société

Mediation Education Sustainable Development Science and Society

**For who?**

- future teachers
- future science mediators

**Why?**

- develop a shared culture that will enable students to take charge of the issues related to the ecological transition for sustainable development

**How?**

- interdisciplinary approaches implemented in the framework of an experiential and critical pedagogy

**A turnkey educational tool for teachers in a (fast) changing region**

Sophie Gachet & Emily Henry

UNI-T Academy March 18<sup>th</sup> 2024

## DES PRATIQUES, DES RÉFLEXIONS, DES RECHERCHES : TÉMOIGNAGES D'ACTEURS (TEMPS 1)



## Les actions du PNC sur l'archipel du Frioul : les aires marines éducatives (Temps 2)

En route pour une demi-journée sur le terrain avec le PNC !



AME Plage de Saint-Estève



## Les actions du PNC sur l'archipel du Frioul : les aires marines éducatives (Temps 2)



Rencontre avec des élèves sur l'AME de la baie du Grand Soufre

## Les actions du PNC sur l'archipel du Frioul : Les aires marines éducatives (Temps 2)



Découverte de la végétation de l'AME



## Des visites d'établissement en démarche de développement durable (Temps 3)

ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Lycée Simone Veil  
Marseille



Lycée  
Simone Veil  
Marseille

Trois établissements labellisés E3D



Collège  
Jacques Prévert  
Marseille

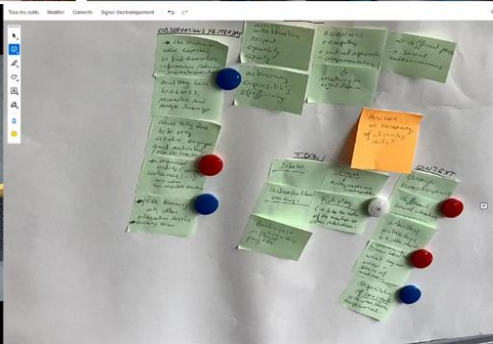


Collège  
Edouard Manet  
Marseille

# Des visites d'établissement en démarche de développement durable (Temps 3)



# Un world café pour un retour sur les pratiques (Temps 4)



## Pour conclure, quelques témoignages

L'expérience à Marseille a été très enrichissante et nous a donné de très nombreux éléments de réflexion et plusieurs idées pour traduire les objectifs de développement durable dans nos pratiques didactiques. En plus, nous avons eu l'opportunité d'observer et d'écouter par les élèves et les profs comment certaines écoles et organisations ont réussi à réaliser des projets didactiques intéressants et engageants.

Ce que j'ai aimé le plus, c'est l'échange de réflexions, idées et expériences entre les participants de la communauté de pratiques parce que, à partir d'un sujet d'observation ou un point de discussion, on peut connaître les différents systèmes scolaires et les différentes stratégies adoptées par chaque pays .

I think the experience in Marseille was positive. I found the exchange of practices between different countries and the visit to schools interesting, the experience in Friuli was very beautiful. Thanks for the organization and new knowledge. Overall, it was a great opportunity.

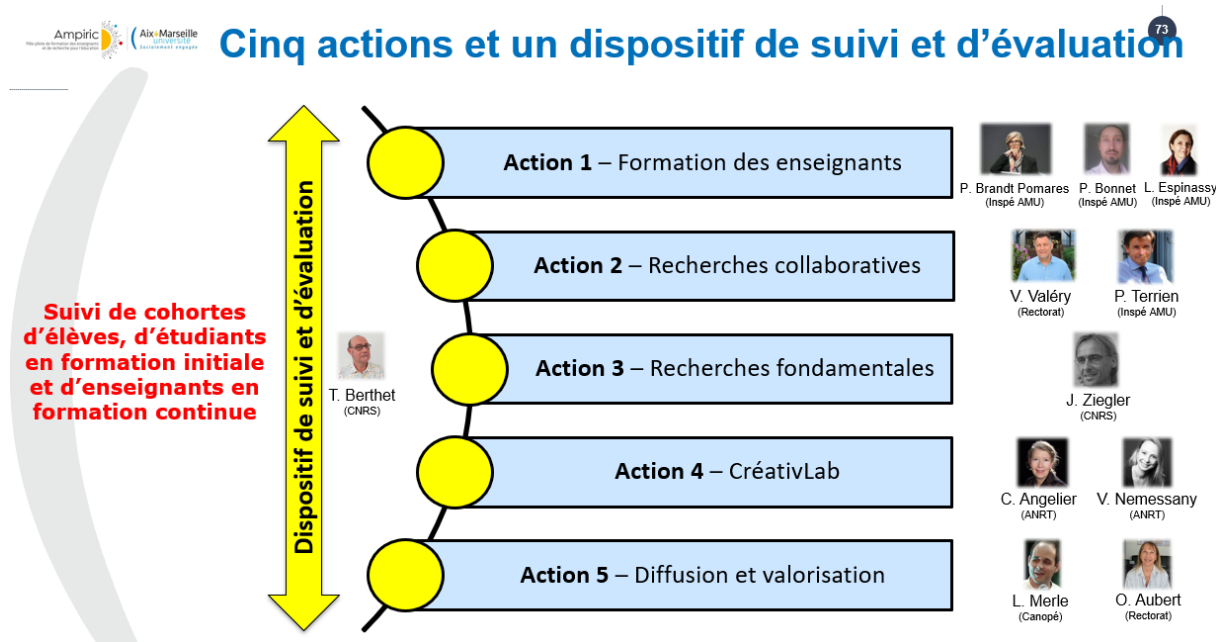
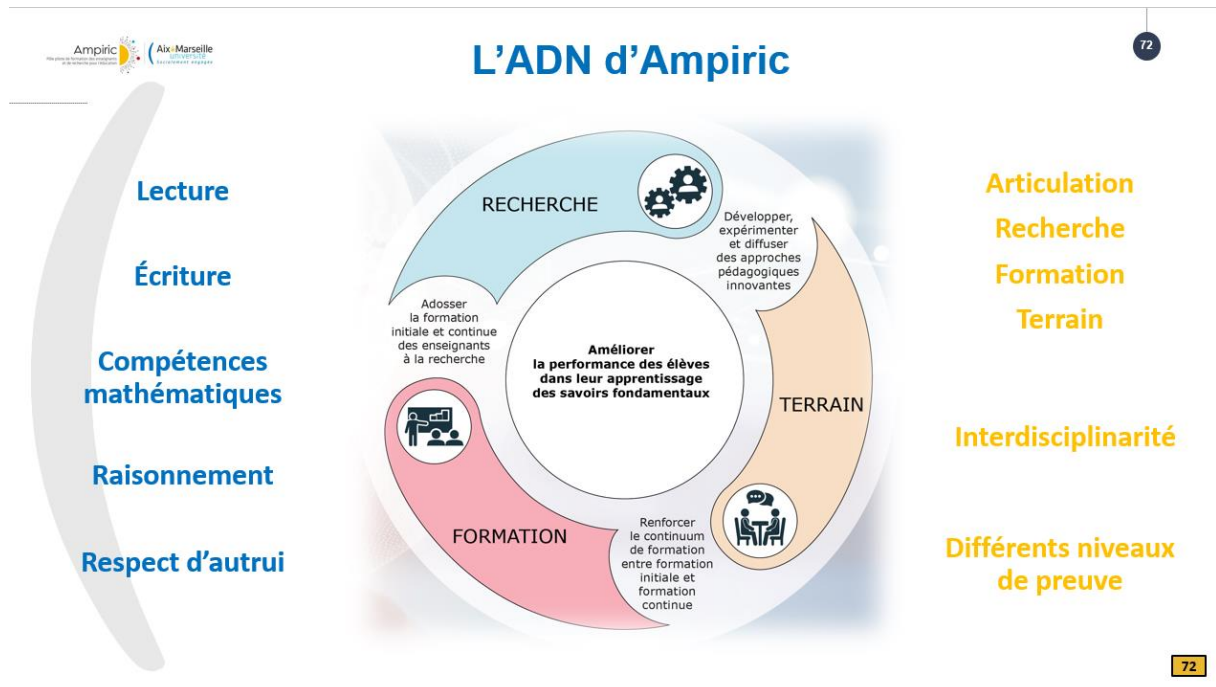
## Pour conclure, quelques témoignages

Les différents moments prévus permettaient de couvrir tous les niveaux d'enseignement. La journée sur le terrain était très intéressante pour découvrir les spécificités du système en France, mais j'aurais aimé un moment pour découvrir les réalités nationales des autres participants. Pour le 3ème jour, j'aurais aimé avoir une restitution plus approfondie des tables de discussion. Organisation impeccable et équilibre entre différents types d'activités. Merci encore une fois à toute l'équipe !

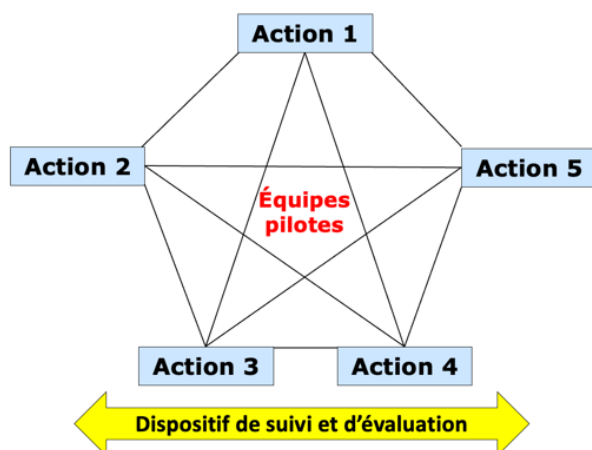
A big thank to everyone for the welcome and kindness you showed to all the group. For me, you opened a new perspective in organizing engaging activities for my little students. Hope to continue to exchange ideas in the context of sustainable development.

## Annexe 9 : AMPIRIC présentation des équipes pilotes

# L'articulation Recherche – Formation – Terrain par les équipes pilotes d'Ampiric



## Les équipes pilotes



Des moyens financiers

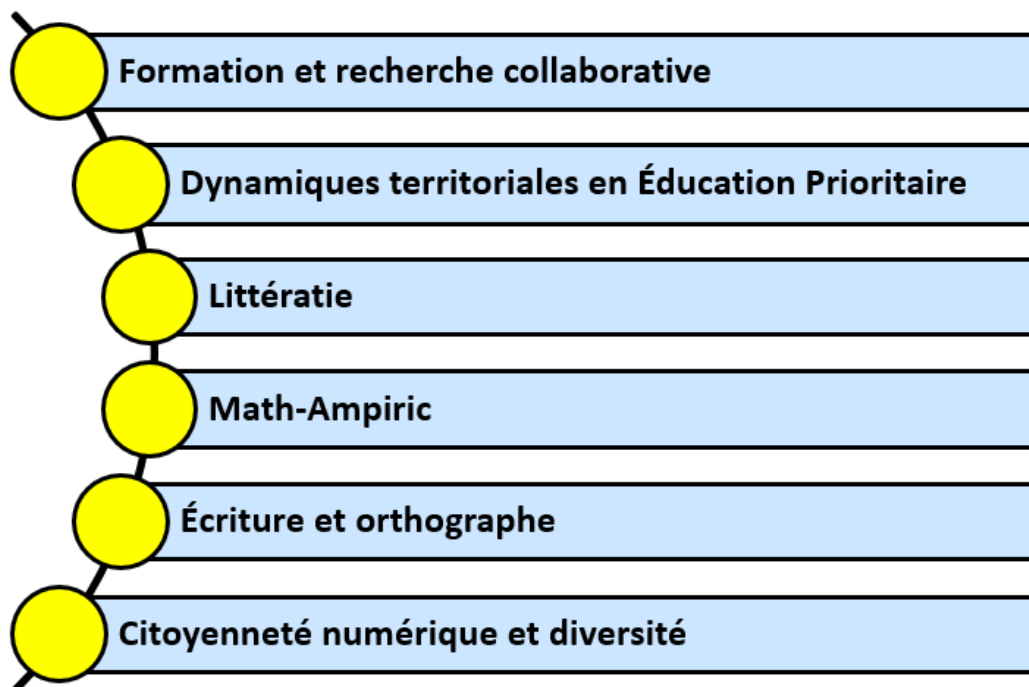
Des moyens humains

Des moyens matériels

**Une équipe pilote, c'est :**

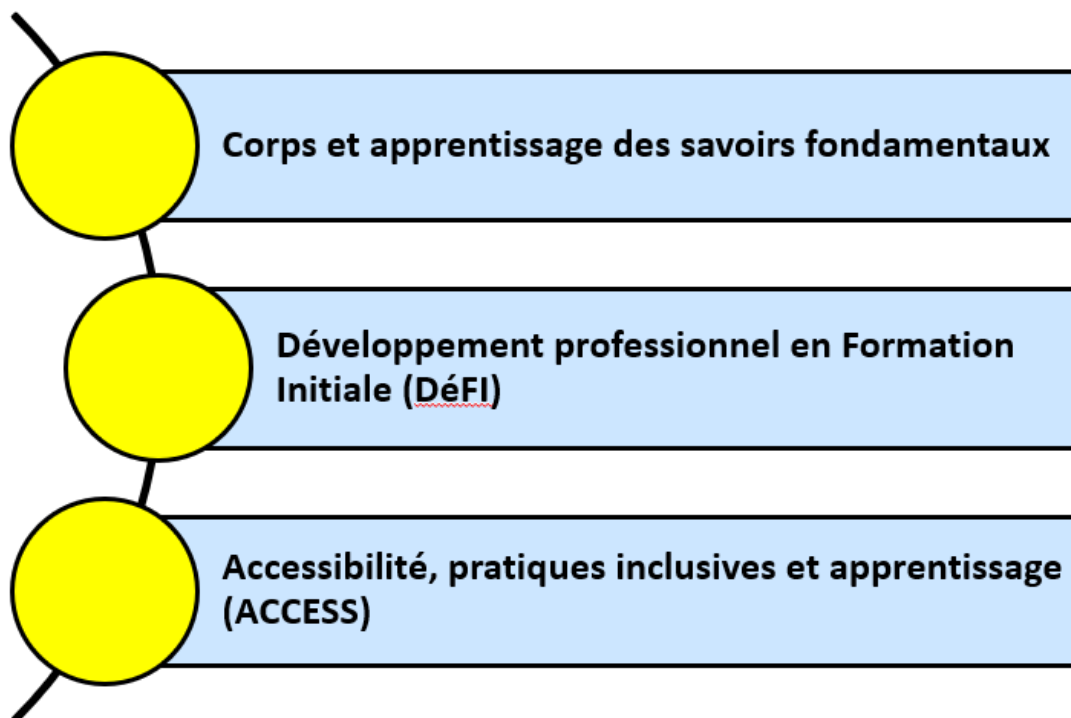
## Les équipes pilotes (les avancées)

**6 équipes pilotes constituées en 2022**

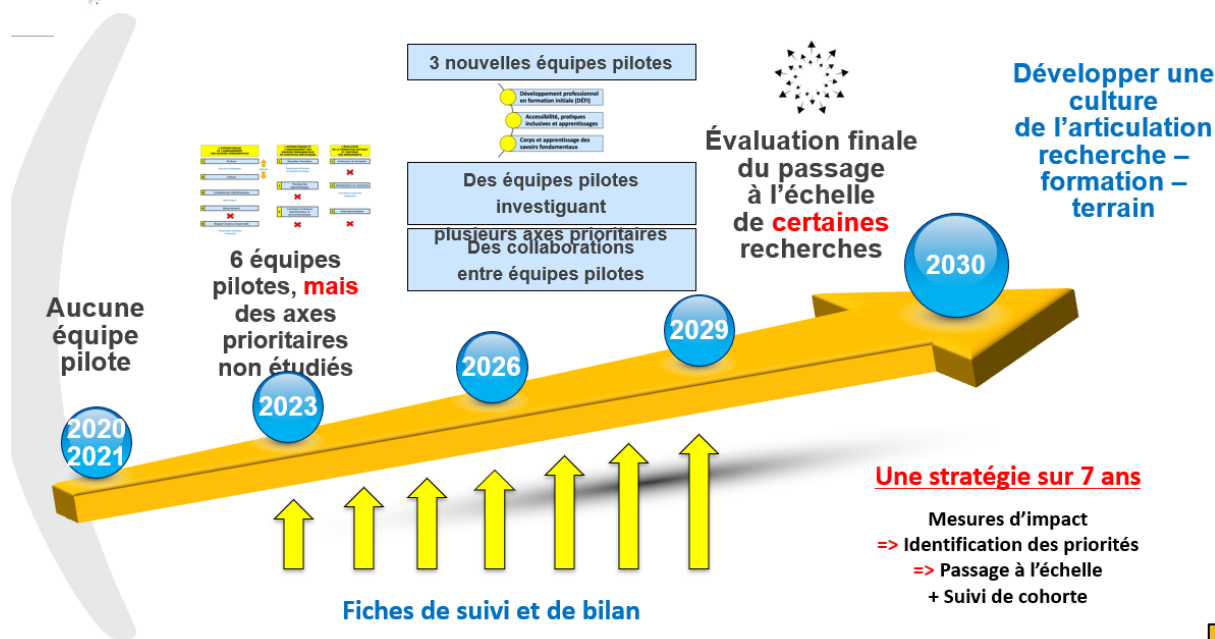


# Les équipes pilotes

3 nouvelles équipes pilotes constituées en 2023 - 2024



## Les équipes pilotes (approche diachronique)



## Annexe 10 : AMPIRIC organisation des liens administratifs et pédagogiques

**F/H**  
**RESPONSABLE DE L'OPÉRATIONNALISATION DU LIEN RECHERCHE - FORMATION INITIALE**  
**(PROJET France 2030 AMPIRIC)**

**Catégorie :** A

**Corps :** IGE

**Service/Composante :** INSPé

**Localisation du poste :** Campus Étoile – Site de Saint-Jérôme

**BAP :** J

**Emploi type :** Chargé(e) d'animation et d'ingénierie en formation

**Quotité du poste :** 100%

**Nature du recrutement :** Poste ouvert uniquement aux agents contractuels

**Date de vacance du poste :** 03/01/2024

**Durée du projet :** 16/11/2020 – 16/11/2030

### **Missions**

Le/la chargé(e) d'ingénierie de formation est chargé(e) d'accompagner la direction de l'Inspé dans la coordination de la formation de la mention 1 du Master MEEF, en lien avec la recherche et le pôle Ampiric, et en collaboration avec le/la/les responsable(s) de formation.

Le/la chargé(e) d'ingénierie de formation coordonne et encadre également l'activité de l'assistant(e) pédagogique localisé(e) sur le site d'Aix-en-Provence.

### **Positionnement hiérarchique :**

Le/la chargé(e) d'ingénierie de formation exerce son activité sous l'autorité de la responsable du pôle formation de l'Inspé.

Ses missions s'articuleront autour de quatre missions principales déclinées en activités-type :

- 1- Déploiement de dispositifs de formation au sein de la mention 1<sup>er</sup> degré du MEEF dans le cadre du dossier d'accréditation de l'Inspé et en prenant appui sur les activités conduites au sein du pôle AMPIRIC (projet France 2030)**
- 2- Accompagnement de l'équipe de pilotage de la mention 1 du MEEF dans la mise en œuvre du plan de formation**
- 3- Conseiller et accompagner les formateurs et les responsables de la mention 1 du master Accompagnement des équipes d'enseignants au déploiement des dispositifs de formation et à leur évaluation**
- 4- Pilotage de l'ingénierie de formation en interaction avec les acteurs contribuant à la mise en œuvre des formations**